



**MAIRIE DE COGOLIN**  
**DEMANDE DE DÉROGATION DE COMMUNE**

Loi n° 83.663 du 22/08/1986 au 22/06/2020 – Cir n°89-273 du 25/08/1989 – décret n°86-245 du 12/03/1986 – article 23  
Code de l'éducation : L 131-5, L 212-8, R 212-21 et suivants

**ENFANT CONCERNÉ**

Nom : .....		Prénom : .....	
Date de naissance .....		Lieu de naissance : .....	
Genre : M - F		1 <sup>ère</sup> demande <input type="checkbox"/>	Renouvellement <input type="checkbox"/>
<b>Scolarité précédente et prochaine</b>	<b>Commune</b>	<b>Classe</b>	
L'année dernière			
Demande pour l'année prochaine			

**REPRÉSENTANT LÉGAL**

<b>Représentant 1</b>	Nom .....	Prénom .....
<b>R1 Lien de parenté :</b> .....		
Adresse : .....		
Téléphone : ..... Mail : .....@ .....		
Profession : .....		
Adresse professionnelle : .....		
<b>Représentant 2</b>	Nom .....	Prénom .....
<b>R2 Lien de parenté :</b> .....		
Adresse : .....		
Téléphone : ..... Mail : .....@ .....		
Profession : .....		
Adresse professionnelle : .....		

Motif (s) :		Cochez
1	Obligations professionnelles des deux parents dont la commune de résidence ne dispose pas de restauration scolaire et garde d'enfants ou de système d'assistance maternelle (1° de l'alinéa 7/L212-8/Code Education) « ou l'une de ces prestations » (1°/R212-21/Code Education) ( <i>justificatif de l'employeur/contrat professionnel des deux parents à fournir</i> )	
2	Pour raison médicale : ( <i>hospitalisation fréquente, soins réguliers dans la commune d'accueil</i> ) (3° de l'alinéa 7/L212-8/Code Education + 2°/R212-21) ( <i>Certificat du médecin scolaire ou d'un médecin agréé par l'administration, à fournir</i> )	
3	Poursuite de la scolarité (non interruption du cycle scolaire) (dernier alinéa/L212-8/Code Education et R212-21 pour les fratries) ( <i>Justificatif à fournir</i> )	
4	La commune d'accueil scolarise déjà frère ou sœur ( <i>si cette scolarisation en commune d'accueil est elle-même justifiée par obligation professionnelle des parents ou pour raison médicale</i> ) (2° de l'alinéa 7/L212-8/Code Education + 3°/R212-21 et c n° 89-273 du 25 août 1989 II.3 C2.3 alinéa 5) <b>Nom /prénom/ date/lieu de naissance :</b> ..... .....	
<b>Autre cas :</b>		
5	En situation de handicap, nécessitant une formation dans une classe ULIS (Unité Localisé d'Inclusion Scolaire) (Rép. Min. 18682) ( <i>Justificatif à fournir</i> )	
6	La commune de résidence ne dispense pas de langue régionale (alinéa 5/L212-8/Code Education) ( <i>justificatif à fournir</i> )	
7	Pour convenance personnelle ( <i>courrier motivé à fournir</i> )	

**Date et signature du représentant légal**

--

AVIS DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE Pour l'année scolaire .... / ....				AVIS DE LA COMMUNE D'ACCUEIL Pour l'année scolaire .... / ....			
<b>Commune de résidence :</b> (Nom de la commune) .....				<b>Commune d'accueil :</b> (Nom de la commune) : .....			
Avec protocole		Sans protocole		Avec protocole		Sans protocole	
AVIS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE				AVIS DU MAIRE DE LA COMMUNE D'ACCUEIL			
ACCORD		REFUS		ACCORD		REFUS	
<b>Date, signature du Maire :</b> <i>Cachet de la Mairie</i>				<b>Date, signature du Maire :</b> <i>Cachet de la Mairie</i>			